



LA MORT N'EST PAS LA JUSTICE

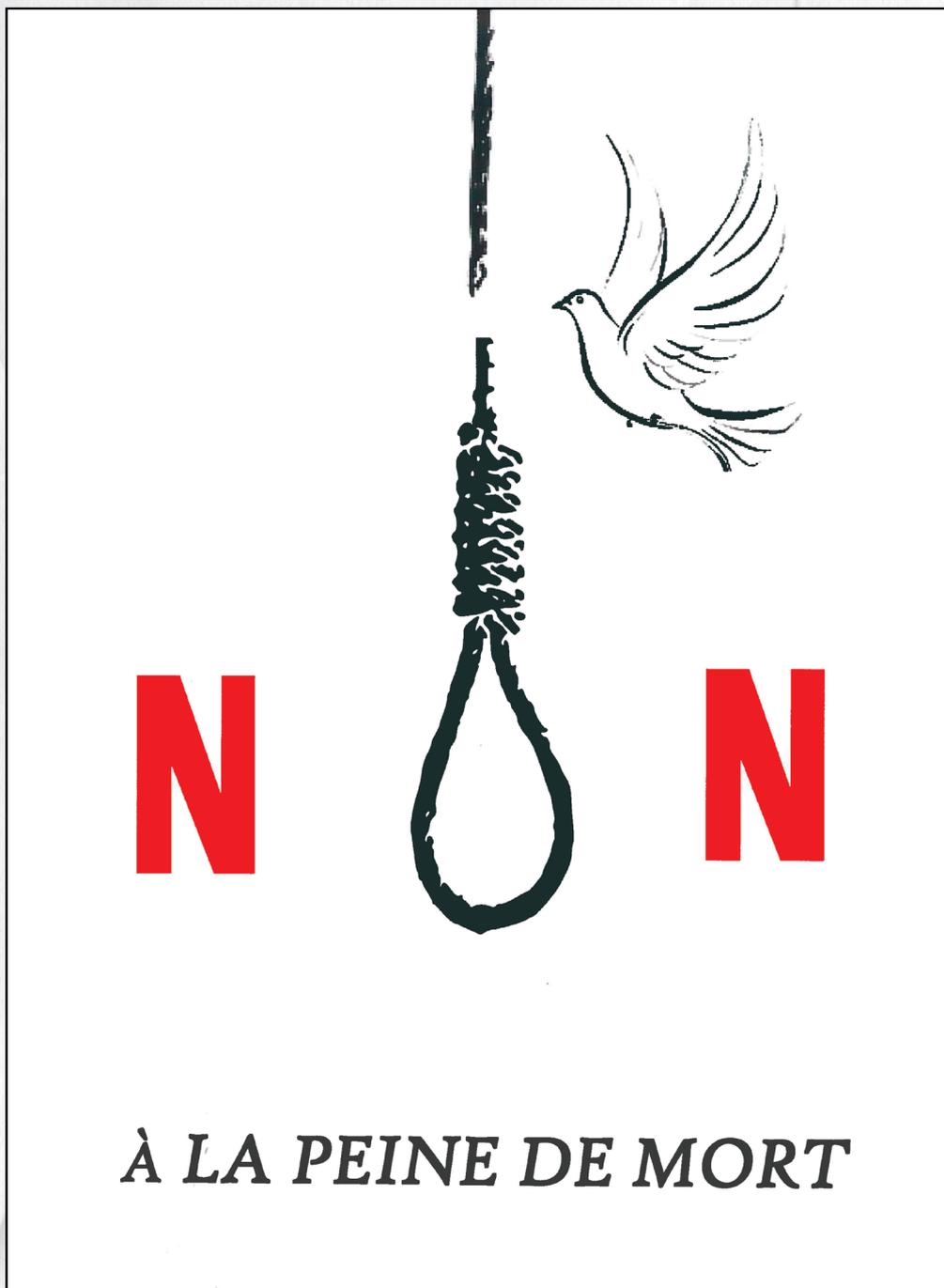
3^E ÉDITION DE L'ATELIER

« PLAIDOYER ET SENSIBILISATION POUR L'ABOLITION DE LA PEINE DE MORT »

3 AU 6 JUIN 2025

CENTRE EUROPÉEN DE LA JEUNESSE,

30 RUE PIERRE DE COUBERTIN, STRASBOURG, FRANCE



ORGANISATEURS ET ORGANISATRICES

Le rejet de la peine de mort fait partie des valeurs fondamentales du Conseil de l'Europe: elle est juridiquement abolie dans la quasi-totalité des États membres et aucune exécution capitale n'a eu lieu dans la sphère géographique de l'Organisation depuis plus de vingt ans.

L'abolition de la peine capitale est une tendance universelle. Malheureusement, au 1^{er} mai 2025, 85 États ou territoires la pratiquent ou la maintiennent encore dans leurs textes juridiques¹.

Aucun droit, aucune avancée démocratique n'est jamais définitivement acquise. Les droits humains sont le résultat de siècles de luttes de femmes et d'hommes pour la dignité. Leur universalité et leur respect dépendent de la capacité de chaque génération à se les approprier et à les développer. La peine de mort est une atteinte à la dignité humaine et à la justice. Sa persistance constitue une grave atteinte à une culture universelle des droits humains. La résurgence du discours pro-peine de mort est inquiétante et doit être combattue.

C'est dans l'objectif de **créer un réseau de jeunes ambassadeurs et ambassadrices** qui prolongera le combat vers l'abolition partout dans le monde que le Conseil de l'Europe, Ensemble contre la peine de mort et la Coalition allemande pour l'abolition de la peine de mort, avec le soutien de la Représentation permanente de la France auprès du Conseil de l'Europe, organisent la troisième édition de cette formation/rencontre, née d'une idée du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères de la France. Cet événement de formation a ainsi vocation à être renouvelé et à progressivement s'élargir tant en termes de nombre de participants et participantes que de leur provenance géographique.

LE CONSEIL DE L'EUROPE



Le Conseil de l'Europe et ses 46 États membres ont créé une zone sans peine de mort depuis près d'un quart de siècle, la dernière exécution sur son territoire ayant eu lieu en 1997. Au début des années 1980, le Conseil de l'Europe est devenu un pionnier de l'abolition de la peine capitale, considérant qu'elle constituait une grave violation des droits de l'homme. L'Assemblée parlementaire de l'organisation a progressivement persuadé les gouvernements d'aider l'Europe à devenir la première région du monde à interdire définitivement la peine de mort. L'interdiction de la peine de mort est également devenue une condition préalable à l'adhésion depuis les années 1990.

En 1983, le Conseil de l'Europe a adopté le premier instrument juridiquement contraignant prévoyant l'abolition inconditionnelle de la peine de mort en temps de paix: le Protocole n° 6 à la Convention européenne des droits de l'homme (CEDH). Ce texte est actuellement ratifié par les 46 États membres.

En 2002, le Conseil de l'Europe a adopté le Protocole n° 13 à la CEDH concernant l'abolition de la peine de mort en toutes circonstances, c'est-à-dire également en temps de guerre ou de menace imminente de guerre. Les réserves et les dérogations au Protocole ne sont pas possibles. Le Protocole est entré en vigueur le 1^{er} juillet 2003. À ce jour, il a été signé et ratifié par 45 États membres.

1 <https://www.ecpm.org/sinformer/carte-de-labolition/>

ECPM (ENSEMBLE CONTRE LA PEINE DE MORT)



ECPM (Organisation non gouvernementale établie en France depuis 2000) agit pour lutter contre la peine capitale partout dans le monde. L'association encourage l'abolition universelle de la peine de mort par des programmes de plaidoyer auprès des pouvoirs publics, le renforcement de la société civile abolitionniste, la création et la diffusion de publications, le soutien aux condamnés et condamnées à mort et leurs familles.

ECPM (www.ecpm.org) fédère les abolitionnistes pour gagner en efficacité et accélérer le mouvement en vue de l'abolition universelle de la peine capitale. L'association est à l'origine des Congrès mondiaux contre la peine de mort, qu'elle organise tous les trois ans (Strasbourg 2001, Montréal 2004, Paris 2007, Genève 2010, Madrid en 2013, Oslo en 2016, Bruxelles en 2019, Berlin en 2022) en présence de plusieurs milliers d'abolitionnistes venus du monde entier (société civile, hommes et femmes politiques, juristes, journalistes, artistes, étudiants...).

ECPM développe des programmes d'appui au renforcement des partenaires locaux dans de nombreux pays non abolitionnistes, principalement dans les régions: Afrique du Nord, Afrique centrale, Asie du Sud-Est.

LA COALITION ALLEMANDE POUR L'ABOLITION DE LA PEINE DE MORT



L'Initiative gegen die Todesstrafe e.V. (Coalition allemande pour l'abolition de la peine de mort – German Coalition to Abolish the Death Penalty) milite depuis 1997 pour l'abolition universelle de la peine de mort.

La Coalition allemande s'oriente sur le contenu de la déclaration universelle des droits de l'Homme de 1948 ainsi que le Pacte international relatif aux droits civils et politiques et ses protocoles additionnels et d'autres conventions de protection des droits de l'Homme.

La Coalition allemande estime que la peine de mort est un châtement horrible qui viole la dignité humaine. Les membres de la Coalition allemande respectent le condamné et la condamnée comme une personne sans pour autant accepter son crime.

L'activité de la GCADP est axée sur le travail éducatif détaillé, l'engagement politique non-partisan et le soutien des prisonniers et prisonnières.

L'ensemble des organisateurs et organisatrices place les jeunes au cœur de leur action, parce qu'ils et elles sont des acteurs et actrices incontournables de changements pour eux et elles-mêmes et porteurs et porteuses d'évolutions pour la société. Par une approche inclusive et participative, offrant des espaces d'engagement, ECPM vise à enrichir leurs connaissances sur les droits de l'Homme et les valeurs liées à la citoyenneté mondiale, afin qu'ils et elles soient plus à même de développer une pensée autonome et de se mobiliser sur ces sujets, en tant que citoyens et citoyennes, actifs et actives, garants et garantes des droits fondamentaux!

Facilitatrice: **Tanya Awad Ghorra**

Journaliste, coordinatrice éducation à l'abolition pour l'association LACR, Liban

JOUR 1 / MARDI 3 JUIN

- 16h-18h** Rencontres croisées entre participants et participantes
- 18h-18h30** Retour sur une année de projets
- 18h30-19h** Présentation des activités du secteur jeunesse du Conseil de l'Europe
- 19h-20h30** Barbecue convivial
- 20h30-21h15** **Projection du film:**
Will my parents come to see me
de Mo Harawe (2022)
Grand Prix Festival du court métrage de Clermont-Ferrand 2023; Présenté à la Berlinale 2022; Poulain d'Or au FESPACO 2023



Dans une prison somalienne, Farah, un jeune condamné à mort, vit sa dernière journée. Il est escorté par une policière rompue au protocole. Si les étapes judiciaires se succèdent dans le plus grand des calmes, les émotions se devinent sur les visages.

JOUR 2 / MERCREDI 4 JUIN

- 8h30-9h** Accueil et enregistrement
- 9h-9h30** **DISCOURS D'OUVERTURE**
 - **Pap Ndiaye**, Ambassadeur, Représentant permanent de la France auprès du Conseil de l'Europe
 - **Clare Ovey**, Directrice des droits humains, Conseil de l'Europe
 - **Nicolas Perron**, Directeur des programmes, Ensemble contre la peine de mort
- 9h30-9h45** **Introduction et présentation de l'atelier** par la facilitatrice
- 9h45-11h00** **SITUATION DE LA PEINE DE MORT DANS LE MONDE**
 - **Aymeric Elluin**, Chargé de plaidoyer, Amnesty international France
- 11h-11h30** Pause
- 11h30-13h** **L'ABOLITION DE LA PEINE DE MORT EN EUROPE, ENJEUX ET PERSPECTIVES**
Session pour les nouveaux et nouvelles participants et participantes 2025
 - **Sébastien Potaufeu**, Conseiller principal pour les droits humains, Coordonnateur pour l'abolition de la peine de mort, Conseil de l'Europe
 - **Renis Zaganjori**, Juriste, direction du Jurisconsulte, Cour européenne des droits de l'Homme
 - **Laura Agofsky**, Membre de la Coalition allemande pour l'abolition de la peine de mort
- 11h30-13h** **Travaux en groupe pour les anciens et anciennes participants et participantes des éditions 2023 et 2024**
- 13h-14h30** Déjeuner
- 14h30-15h30** **ANIMER UN CINÉ DÉBAT - CAS PRATIQUE**
Animé par
 - **Laure Boukabza**, Responsable programme éducation, Ensemble contre la peine de mort
 - **Luce Gimenez**, Chargée de projets éducation et formation, Ensemble contre la peine de mort
- 15h30-16h** **RÉSEAU DES JEUNES AMBASSADEURS ET AMBASSADRICES POUR L'ABOLITION**
Communication et organisation
 - Travaux de groupes
Animé par **Tanya Awad Ghorra**, facilitatrice
- 16h-16h15** Pause
- 16h15-18h** **EN CHEMIN VERS LE 9^E CONGRÈS MONDIAL CONTRE LA PEINE DE MORT**
Travaux de groupes
Animé par
 - **Laure Boukabza**, Responsable programme éducation, Ensemble contre la peine de mort
 - **Luce Gimenez**, Chargée de projets éducation et formation, Ensemble contre la peine de mort
 - **Maryia Sliaptsova**, Experte en droits humains, Direction des droits de l'homme, Conseil de l'Europe
- 18h00-18h15** **BILAN DE LA JOURNÉE**
- 19h-20h30** Réception organisée par la Représentation permanente de la France auprès du Conseil de l'Europe

JOUR 3 / JEUDI 5 JUIN

- 8h50-9h *Accueil*
- 9h-10h30 **QUAND LA PEINE DE MORT MENACE LA LIBERTÉ D'EXPRESSION**
- **Andres Perez**, Chargé des droits de l'Homme, Section État de droit et démocratie du HCDH (-OHCHR)
- 10h30-11h *Pause*
- 11h-13h **TÉMOIGNAGES**
- **Shena Razabi**, Représentante de l'association Kurdistan Human Rights Association (KMMK) auprès de l'ONU et de l'UE
 - **Saman Yasin**, Rappeur, compositeur, ancien prisonnier politique, ancien condamné à mort en Iran
- 13h-14h30 *Déjeuner*
- 14h30-16h **DE L'IDÉE À L'ACTION – POURSUITE DES TRAVAUX DE GROUPE**
- Poursuite des travaux de groupes*
- Animé par
- **Laure Boukabza**, Responsable programme éducation, Ensemble contre la peine de mort
 - **Luce Gimenez**, Chargée de projets éducation et formation, Ensemble contre la peine de mort
 - **Maryia Sliaptsova**, Experte en droits humains, Direction des droits de l'homme, Conseil de l'Europe
- 16h-16h15 *Pause*
- 16h15-17h15 **RESTITUTION DES TRAVAUX DE GROUPE**
- 17h15 *TEMPS LIBRE*

JOUR 4 / VENDREDI 6 JUIN

- 8h50-9h *Accueil*
- 9h-10h15 **CO-CONSTRUCTION D'UNE DÉCLARATION COMMUNE**
- Travaux de groupes*
- 10h15-11h **PRÉSENTATION DU NOUVEAU MODULE HELP SUR L'ABOLITION DE LA PEINE DE MORT**
- **Krystyna Khokhlova**, Gestionnaire de programme à la Division de la formation en matière de justice et de droits de l'Homme du Conseil de l'Europe - Programme HELP
 - **Marie de L'Estaille**, Autrice d'une thèse de doctorat portant sur les stratégies juridiques en vue de l'abolition universelle de la peine de mort
- 11h-12h00 **STRATÉGIES POUR L'ABOLITION DE LA PEINE DE MORT**
- **Marie de L'Estaille**, Autrice d'une thèse de doctorat portant sur les stratégies juridiques en vue de l'abolition universelle de la peine de mort
- 12h-12h45 *Déjeuner*
- 13h30-16h30 **JEU DE ROLE: Vote de la résolution des Nations Unies appelant à un moratoire universel sur l'application de la peine de mort**
- Salle de réunion du Comité des ministres du Conseil de l'Europe, Palais de l'Europe*
- Animé par
- **Nicolas Perron**, Directeur des programmes, Ensemble contre la peine de mort
- 16h45-17h30 **ÉVALUATION**
- Par **Tanya Awad Ghorra**, formatrice
- 17h30-17h45 **MOTS DE CONCLUSION**
- **Claude Wild**, Ambassadeur, Représentant Permanent de la Suisse auprès du Conseil de l'Europe
 - **Sébastien Potaufeu**, Conseiller principal pour les droits humains, Coordonnateur pour l'abolition de la peine de mort, Conseil de l'Europe
 - **Nicolas Perron**, Directeur des programmes, Ensemble contre la peine de mort
- 16h30-16h45 *Pause*





Deuxième édition de l'atelier jeunesse « Plaidoyer et sensibilisation pour l'abolition de la peine de mort » organisé en juin 2024 par le Conseil de l'Europe, Ensemble contre la peine de mort et la Coalition allemande pour l'abolition de la peine de mort avec le soutien du Conseil de l'Europe et de l'Office Franco-allemand pour la Jeunesse.

LES INTERVENANTS ET INTERVENANTES

LAURA AGOFSKY

Membre de la Coalition allemande pour l'abolition de la peine de mort



Diplômée en administration des affaires et occupant un emploi de bureau dans le domaine du marketing pour une entreprise allemande, Laura Agofsky consacre son temps libre à un engagement actif dans la Coalition allemande pour l'abolition de la peine de mort. L'activisme contre la peine de mort a joué un rôle important dans sa vie depuis qu'elle a entamé une correspondance avec un condamné à mort en 2012. En tant que responsable des réseaux sociaux pour la Coalition allemande pour l'abolition de la peine de mort, elle sensibilise le monde entier à la question de la peine de mort.

LAURE BOUKABZA

Responsable programme éducation, Ensemble contre la peine de mort



Spécialisée en médiation et pédagogie, Laure met ses compétences et son militantisme au service de l'éducation et la sensibilisation aux droits humains depuis plus de douze ans. Consciente de la plus-value de solutions innovantes et ludiques, elle porte une grande attention aux méthodes mises en œuvre pour faire évoluer les mentalités. Aujourd'hui responsable du programme d'éducation d'ECPM, elle coordonne l'action éducative de l'association en France et les activités du Réseau international d'éducation à l'abolition.

MARIE DE L'ESTOILLE

Autrice d'une thèse de doctorat portant sur les stratégies juridiques en vue de l'abolition universelle de la peine de mort



Marie de L'Estaille est docteure en droit public des universités Sorbonne Paris Nord et Potsdam (Allemagne). Sa thèse, intitulée « Les stratégies juridiques en vue de l'abolition universelle de la peine de mort / Rechtsstrategien zur weltweiten abschaffung der todesstrafe » a été honorée du Prix Fritz-Bauer du Ministère fédéral

allemand de la Justice en 2019, et publiée aux éditions Pedone en 2020. Elle a effectué un post-doctorat en affaires stratégiques, conflictualité de haute intensité et désarmement à l'École normale supérieure de Paris. Marie de L'Estaille a travaillé à la cellule diplomatique du ministère de la Justice, puis a été nommée juge-assesseur à la Cour nationale du droit d'asile par le Haut-Commissariat aux réfugiés, avant de devenir attachée de justice en charge du contentieux des mineurs, en appui au procureur de la République près le tribunal judiciaire de La Rochelle.

AYMERIC ELLUIN

Chargé de plaidoyer, Amnesty international France



Juriste en droit international public, Aymeric Elluin est titulaire d'un DESS en droit du désarmement et de la maîtrise des armements. En 2006, il rejoint Amnesty International France pour coordonner la campagne « Contrôlez les armes » visant à l'adoption d'un Traité sur le commerce des armes classiques (TCA). Depuis il est chargé de promouvoir les recommandations de l'organisation en matière de droits humains et de droit international humanitaire, dans le domaine des transferts d'armes classiques. Enfin, il travaille sur la question de la peine de mort et son abolition universelle.

LUCE GIMENEZ

Chargée de projets éducation et formation, Ensemble contre la peine de mort



Diplômée d'un master en anthropologie sociale et culturelle, Luce a mené une recherche au Bénin sur la place de l'enfant dans la société, à travers le prisme de l'éducation et du jeu. Suite à ce parcours, elle s'est engagée dans l'éducation populaire avec pour objectif de promouvoir l'autonomie des individus dans leurs apprentissages et de nourrir une réflexion sur l'interculturalité auprès des publics. Formée à la coordination de projet socioéducatif, elle poursuit aujourd'hui son engagement en rejoignant ECPM, dans la lutte pour l'abolition à la peine de mort et plus largement, la défense des droits humains.

TANYA AWAD GHORRA

Journaliste, coordinatrice éducation à l'abolition pour l'association LACR, Liban



Tanya Awad Ghorra est titulaire d'un MBA en journalisme. Elle prépare sa thèse en vue de l'obtention d'un MBA en éducation non violente et en résolution des conflits, à l'Université académique pour la non-violence et les droits de l'Homme. Tanya est formatrice internationale et régionale en CNV (communication non violente), médiation, FoRB, lutte contre le discours de haine et consolidation de la paix avec des organisations locales et internationales (CICR, délégation de l'UE, UNWFP, Médecins sans frontières...). Elle coordonne les formations éducatives dans le cadre de la campagne nationale libanaise pour l'abolition de la peine de mort (avec LACR). Elle a contribué à la création de matériel, à la traduction et à l'adaptation de formations éducatives. Membre du conseil d'administration de la Fondation ADYAN et formatrice principale sur la diversité, la citoyenneté inclusive, la lutte contre le discours de haine (plusieurs collaborations avec le HCDH-ONU) et la construction de ponts de coexistence et de diversité entre les fractions religieuses au Liban et dans la région.

KRISTYNA KHOKHLOVA

Gestionnaire de programme à la Division de la formation en matière de justice et de droits de l'Homme du Conseil de l'Europe - Programme HELP



Krystyna Khokhlova est diplômée de l'Université nationale linguistique de Kiev en 2012 et a obtenu en 2014 un diplôme en administration publique de l'École normale supérieure de Lyon, en France. Elle a effectué

un stage au Conseil de l'Europe et a été membre du conseil d'administration d'Anti-Corruption International, une organisation non gouvernementale internationale. Depuis 2015, Krystyna travaille comme coordinatrice de projet au Conseil de l'Europe, s'occupant de différents projets dans la région du Partenariat oriental, en Asie centrale et en Turquie. Elle est actuellement gestionnaire de programme responsable de la région du Partenariat oriental et de la coopération avec les universités à la Division de la formation en matière de justice et de droits de l'homme.

PAP NDIAYE

Ambassadeur, Représentant permanent de la France auprès du Conseil de l'Europe



Pap Ndiaye est Ambassadeur, Représentant permanent de la France auprès du Conseil de l'Europe depuis le 1^{er} août 2023. Historien et universitaire, il a été ministre de l'Éducation nationale et de la jeunesse et directeur général de l'Établissement public du Palais de la Porte Dorée. Il est également, depuis 2013, professeur des universités à Sciences Po Paris. Auteur très reconnu de nombreux ouvrages et articles en histoire comparée des minorités (États-Unis et France) il a été professeur invité dans de nombreuses universités étrangères et a donné des conférences dans le monde entier. Il est chevalier de la Légion d'honneur, de l'ordre national du Mérite et commandeur des Palmes académiques.

CLARA OVEY

Directrice des droits humains, Conseil de l'Europe



Clare Ovey a été nommée directrice des droits humains le 1^{er} août 2024. Née à Londres, elle a étudié le droit à l'université de Cambridge et s'est qualifiée en tant qu'avocate en Angleterre, travaillant principalement dans le domaine du droit pénal. Après avoir travaillé pendant trois ans au sein de l'équipe de droit pénal de la Commission juridique d'Angleterre et du Pays de Galles, un organisme indépendant de réforme du droit, elle a rejoint le greffe de la Cour européenne des droits de l'homme en 1995. Elle a commencé à travailler sur l'exécution des arrêts de la Cour en 2015 lorsqu'elle a été détachée au Secrétariat du Comité des Ministres, avec la responsabilité principale des réunions du Comité sur les droits de l'homme (DH). En avril 2018, elle a été transférée au service de l'exécution des arrêts de la Cour européenne des droits de l'homme, où elle est devenue chef de service en juillet 2020. Elle est l'auteur de l'un des principaux manuels en anglais sur le système de la Convention.

SÉBASTIEN POTAUFU

Conseiller principal pour les droits humains,
Coordonnateur pour l'abolition de la peine de mort,
Conseil de l'Europe



Sébastien Potaufeu a rejoint le Conseil de l'Europe en 2023. Au-delà de la mise en œuvre de la déclaration du sommet de Reykjavik sur l'abolition de la peine de mort, il travaille notamment sur les INDH, Om-budspersons et mécanismes nationaux de prévention, ainsi que la société civile. Il est diplomate, mis à disposition du Conseil de l'Europe, et a précédemment occupé le poste de Représentant permanent adjoint de la France auprès du Conseil de l'Europe, où il a notamment coordonné la Présidence française du Comité des ministres. Au sein du MEAE, il a acquis une expertise en matière de négociations multilatérales, de droits humains, de dossiers européens, de droit, de sécurité et de défense.

ANDRÉS PEREZ

Chargé des droits de l'Homme, Section État
de droit et démocratie du HCDH (OHCHR)



Andrés Pérez est responsable des droits de l'Homme et référent pour la peine de mort et la prévention des génocides au sein de la section « État de droit et démocratie » du Haut-Commissariat des Nations unies aux droits de l'Homme (HCDH). Il a vingt ans d'expérience dans les domaines du droit international des droits de l'Homme, de la justice pénale et de la réforme du secteur de la sécurité. Notamment, il a travaillé sur onze affaires en première instance et en appel en tant qu'avocat pour le Tribunal pénal international des Nations unies pour le Rwanda; en tant que chef des enquêtes pour le Public International Law and Policy Group (PILPG), le Royal United Services Institute (RUSI) et la Commission internationale d'experts en droits de l'Homme des Nations unies sur l'Éthiopie. Il est citoyen du Venezuela et des États-Unis d'Amérique.

NICOLAS PERRON

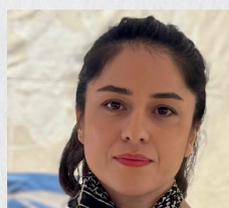
Directeur des programmes, Ensemble
contre la peine de mort



Nicolas Perron travaille pour ECPM depuis 2008. En tant que directeur des programmes, il supervise l'ensemble des actions menées par ECPM en France et à l'international, en particulier dans la région MONA, en Afrique subsaharienne et en Asie du sud-est. Il représente régulièrement l'association sur le terrain et participe aux dialogues menés avec les acteurs politiques et les organisations intergouvernementales.

SHENAH RAZABI

Représentante de l'association Kurdistan Human
Rights Association (KMMK) auprès de l'ONU
et de l'UE



Shena Razabi est une activiste kurde et une défenseuse des droits de l'homme vivant en Finlande. Elle s'est installée en Finlande avec sa famille en 2001 grâce au HCR. Elle travaille comme activiste des droits de l'homme depuis 2011 et s'est impliquée dans des organisations qui promeuvent les droits de l'homme et les droits des Kurdes. Elle représente actuellement l'Association des droits de l'homme du Kurdistan à Genève auprès de l'ONU et de l'UE.

MARYIA SLIAPTSOVA

Experte en droits humains, Direction des droits
de l'homme, Conseil de l'Europe



Maryia Sliaptsova est une juriste spécialisée en droits humains, originaire du Bélarus. Elle est diplômée en droit international des droits de l'homme et en droit constitutionnel comparé. Elle possède plus de dix ans d'expérience au sein d'organisations de la société civile bélarusse, où elle a apporté son expertise juridique et des conseils sur diverses questions liées au plaidoyer et au développement des compétences. Pendant plusieurs années, elle a participé au programme éducatif International Law in Advocacy in Belarus (ILIA-By), destiné aux avocats et aux défenseurs des droits humains. Avant de rejoindre le Conseil de l'Europe, où elle travaille actuellement aux côtés du Coordonnateur pour l'abolition de la peine de mort, elle a dirigé les actions de plaidoyer international de l'organisation bélarusse de défense des droits humains Respect-Protect-Fulfill.

SAMAN YASIN

Rappeur, compositeur, ancien prisonnier politique, ancien condamné à mort en Iran



Saman Yasin est un rappeur kurde originaire de Kermashan. Il a survécu à la répression du mouvement « Femmes, vie, liberté » en Iran en 2022. Il a été arrêté et condamné à mort, accusé de « déclarer la guerre

à Dieu » et de « crimes contre la sécurité de l'État ». Sa condamnation à mort a été annulée par la suite en raison de la pression internationale. Après son arrestation, Yasin a subi des tortures extrêmes. Il a subi des traitements inhumains, notamment des violences physiques et psychologiques, et a été détenu pendant de longues périodes dans une cellule froide. Il a été contraint d'avouer des crimes qu'il n'a pas commis, notamment sa participation présumée à une manifestation armée. Il a également subi ce que l'on appelle un « simulacre d'exécution », une méthode consistant à faire croire aux prisonniers qu'ils sont sur le point d'être exécutés - une tactique utilisée par les forces de sécurité iraniennes pour briser leur volonté et instiller la peur. En décembre 2024, il s'est échappé d'Iran avec l'aide d'un passeur, traversant le Kurdistan irakien avant d'arriver en Allemagne en janvier 2025. Depuis, Yasin a fait part de son expérience au Comité des droits de l'homme des Nations unies à Genève et se concentre désormais sur la poursuite de sa carrière musicale en Allemagne.

ME. RENIS ZAGANJORI

Juriste, direction du Jurisconsulte, Cour européenne des droits de l'Homme



Renis Zaganjori a rejoint la Direction du Jurisconsulte de la Cour européenne des droits de l'Homme en 2020, où il a occupé diverses fonctions au sein de l'Unité de partage des connaissances (« ECHR-Knowledge

Sharing ») et de recherche, et au sein de l'Unité de suivi de la jurisprudence. Depuis 2023, il est coordinateur de cette dernière, qui est chargée de suivre les délibérations dans les cinq sections de la Cour. Il est également partiellement responsable de la coordination des questions relatives aux articles 2 et 3 de la Convention au sein de la Direction. Avant de rejoindre la Cour, Renis était avocat et était notamment impliqué dans le monde universitaire dans sa ville natale de Tirana, en Albanie.

CLAUDE WILD

Ambassadeur, Représentant permanent de la Suisse auprès du Conseil de l'Europe



Né à Lausanne/VD en 1964 et originaire de Maur/ZH, est titulaire d'un diplôme en sciences politiques et relations internationales de l'Institut universitaire de hautes études internationales de

Genève. À l'issue de ces études, il a suivi un cursus complémentaire en politique de sécurité auprès de ce même établissement. Après avoir acquis plusieurs expériences professionnelles à l'étranger et en Suisse, il est entré au service du Département fédéral des affaires étrangères en 1992 et a effectué son stage diplomatique au sein de la Direction du développement et de la coopération ainsi qu'à Lagos. Il a ensuite été détaché pour une courte période à Vienne auprès du ministère autrichien de la défense, avant de rejoindre la centrale en 1994, où il a exercé la fonction de collaborateur diplomatique, puis de chef suppléant de la section Politique de paix au sein de l'ancienne Division politique III. En 1997, il a été transféré à Moscou, où il s'est occupé des affaires politiques et des questions relatives aux droits de l'homme en Fédération de Russie, en Arménie, en Azerbaïdjan et en Géorgie. En 2000, il est retourné à la centrale, où il a pris la tête de la section Politique et institutions au Bureau de l'intégration DFAE/DFE et participé aux négociations portant sur les Accords bilatéraux II entre la Suisse et l'UE. En 2004, il a été nommé chef de mission suppléant à Ottawa, avant d'accéder, en octobre 2007, au poste de chef de mission suppléant à la Mission de la Suisse auprès de l'Union européenne à Bruxelles. À partir d'août 2010, Claude Wild a assumé la fonction de chef (avec titre d'ambassadeur) de la division Sécurité humaine au sein de la Direction politique à Berne. En août 2015, il a été nommé représentant permanent (avec titre d'ambassadeur) de la Suisse auprès de l'OSCE, de l'ONU et des organisations internationales à Vienne. Depuis septembre 2019, il est chef de mission à Kiev et, à ce titre, ambassadeur de Suisse en Ukraine et en République de Moldavie.

INFORMATIONS PRATIQUES

CEJ DE STRASBOURG

Le Centre européen de la jeunesse de Strasbourg (CEJS) est un centre international de formation, de réunions et d'éducation, qui accueille des participants et participantes invitées à des activités organisées par le secteur de la jeunesse et par toute entité du Conseil de l'Europe.

Le Centre peut également proposer ses infrastructures aux organisateurs et organisatrices externes de réunions, de séminaires et de formations, avec une possibilité d'hébergement et de restauration sur place.

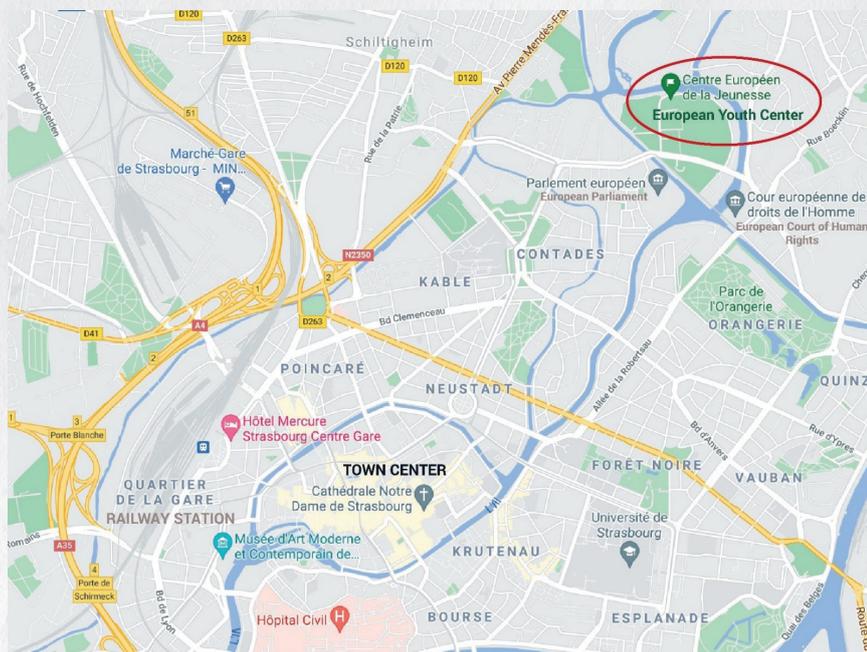
Toute organisation, association, institution, structure ou réseau de jeunesse externe qui respecte et défend les valeurs du Conseil de l'Europe peut utiliser les infrastructures du CEJS et y organiser son activité.

COMMENT SE RENDRE AU CENTRE EUROPÉEN DE LA JEUNESSE DE STRASBOURG

La CTS est la Compagnie de Transports de Strasbourg. Vous trouverez sur ce site les plans et les itinéraires utiles à vos déplacements à Strasbourg : <https://www.cts-strasbourg.eu/fr/>

Pour le CEJS, l'arrêt est « Parlement Européen ». Le ticket s'achète au distributeur automatique sur le quai, sur internet ou sur l'application mobile CTS. Une fois validé, le ticket vous permet de réaliser autant de correspondances que vous le désirez pendant 1h sur le réseau de transports publics strasbourgeois. À chaque changement de bus ou de tramway, vous devez valider à nouveau votre ticket.

Attention: Si vous achetez votre ticket directement dans le bus (et non sur une plateforme de tram/en agence ou bureau de tabac), le prix sera majoré.



De la Gare centrale: 16 minutes

Une nouvelle ligne est désormais disponible: le bus H (Haute qualité de service) relie la Gare centrale au Parlement européen en 10 arrêts seulement et toutes les 10 minutes en journée.

De l'aéroport DE STRASBOURG-ENTZHEIM: 55 minutes

- Prendre la navette TER Alsace à la sortie de l'aéroport (TER signifie Train Express Régional).

Le billet Tram+TER vous permet de voyager en toute liberté entre l'aéroport et la CUS (Communauté Urbaine de Strasbourg). Ce titre combiné Tram-Bus-Train est valable 1h30 à partir de sa validation.

- Taxi: 15 minutes

En ville vous trouverez des taxis à la Gare centrale et à l'arrêt de tram Homme de Fer. Du centre-ville, un taxi pour aller au CEJ coûte environ entre 15 et 25 €

Uniquement les déplacements en transports en commun, indispensables au bon déroulé de l'atelier, seront pris en charge par les organisateurs et organisatrices (soit, un ticket de bus ou tram depuis la gare/aéroport vers le CEJ et un ticket de bus ou tram depuis le CEJ vers la gare/aéroport).

Co-financé par

